# Deux Afghans expulsés de France : l'ONG Amnesty et La Cimade dénoncent une "violation du droit international"

06/09/2019 à 16h56

**Amnesty International et La Cimade dénoncent l'expulsion de deux Afghans qui doivent retourner dans leur pays. L'une est détenue au centre de rétention administrative (CRA) de Rennes. Selon les ONG, ces personnes « risquent fortement d'être torturées, enlevées voire tuées ».**

Deux Afghans doivent être renvoyés en septembre dans leur pays en conflit, une procédure qui « **viole le droit international** » avec ces deux premiers cas connus en 2019, dénoncent vendredi l'ONG Amnesty International et l'association La Cimade.

« **La situation en Afghanistan, où de plus en plus d'attentats ciblent des civils, est telle qu'avec ces renvois la France viole le droit international et le principe de non-refoulement qui interdit tout renvoi d'une personne qui l'exposerait à des violations graves de ses droits** », explique à l'AFP Lola Schulmann, responsable des questions migratoires chez Amnesty France. Cela fait « **deux ans que l'on demande un moratoire sur le renvoi des Afghans** », poursuit-elle.

Leur expulsion constituerait « **les deux premiers cas dont on a connaissance** », poursuit Lola Schulmann.Une fois en Afghanistan, ces personnes « **risquent fortement d'être torturées, enlevées voire tuées** », ajoute-t-elle, rappelant que selon les Nations unies, le pays compte 1 366 civils tués entre janvier et fin juin 2019.

Ouest-France